



**Législature 2021 -2026**  
**ASSERMENTATION ET INSTALLATION**  
**DES AUTORITES COMMUNALES**

**PROGRAMME DU LUNDI 7 JUIN 2021**

***18 h 30, salle de gym du collège des Ruvines***

Accueil, bienvenue

Message de l'Eglise par Mme Aude Roy Michel, Pasteur

Intermède musical

Assermentation du Conseil communal par M. Daniel Flotron, Préfet

Assermentation du Syndic et de la Municipalité par M. Daniel Flotron, Préfet

Intermède musical

Prière par Mme Aude Roy Michel, Pasteur

Intermède musical

***Sous la présidence de M. Daniel Flotron, Préfet***

Election du ou de la Président-e du Conseil communal (pour une année)

Election du ou de la Secrétaire du Conseil communal (pour cinq ans)





***Sous la présidence du ou de la nouveau-elle Président-e du Conseil communal, accompagné-e du ou de la nouveau-elle Secrétaire du Conseil communal***

1. Election du bureau du Conseil :
  - a) 1<sup>er</sup> Vice-Président-e, 2<sup>ème</sup> Vice-Président-e (pour une année)
  - b) deux scrutateurs-trices, deux suppléant-e-s (pour une année)
2. Election de la Commission de gestion (7 membres désignés pour 3 ans, article 38 règlement pour le Conseil communal)
3. Election de la Commission des finances pour la durée de la législature (5 membres, article 39 règlement pour le Conseil communal)
4. Election de 5 membres à l'Association intercommunale des Eaux du Jorat (AIEJ) pour la durée de la législature
5. Election de 5 membres à l'Association Police Lavaux (APOL) pour la durée de la législature
6. Election de 11 membres et 2 suppléant-e-s à l'Association Scolaire Centre Lavaux pour la durée de la législature
7. Election de 3 membres à la Commission de recours en matière d'imposition fiscale pour la durée de la législature

-----

Allocution de M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

Allocution de M. Daniel Flotron, Préfet